

Productivité 3500 l/vache/lactation 6270 l dans les élevages contrôlés
(Moyenne nationale des troupeaux de race pure)

Contraintes :

Taille des exploitations, morcellement, ressources en eau, équipements, intrants, services, foncier, contraintes financières.

Structures agraires

5 ha : plus que la moitié (53 %) des exploitations, 10 ha : plus que 73 % des exploitations, 50 ha 3 % des exploitations.

76 % des éleveurs bovins détiennent des troupeaux de moins de 3 vaches en Tunisie, 85 % des éleveurs bovins détiennent des troupeaux de moins de 3 vaches au Maroc, 95 % détiennent moins de 10 vaches en Tunisie, 99 % détiennent moins de 10 vaches au Maroc.

En plus problème de Morcellement

Phénomène de l'Élevage hors-sol.

Problématique de transfert de technologie (I.A, contrôle des performances, fourrage à haut rendement, fertilisation...) et de productivité dans ces exploitations.

Crédit Agricole

Très limité

Taux de pénétration : 1,8% des petites exploitations ont recours au crédit à court terme en Tunisie.

9,2 % des petites exploitations ont recours au crédit à moyen et long termes.

Problèmes : **Eligibilité** : pas de titre foncier, caution, Faible auto financement et impossibilité d'avoir un bon fonds de roulement.

Crédibilité : Faible taux de recouvrement (30%)

Problématique : outils travail rudimentaires, techniques de système "D" (son, paille au lieu de concentré/verdure/ensilage).

La vache est un "tire-lire" et non un projet économique.

Structures professionnelles

- création des structures de haut en bas (dominance administrative pour les groupements 2/3), manque de moyens humains et matériels, gestion laisse à désirer, faible présence des structures professionnelles dans les régions, faible adhésion aux structures professionnelles...

Taux d'encadrement faible = 20% des producteurs uniquement sont encadrés par les structures

Problématique d'approvisionnement, d'écoulement, stocks stratégiques...

Ajouter à toutes ces contraintes les politiques gouvernementales parfois contradictoires et incohérentes :

- Plusieurs programmes d'aide contradictoires chez le même agriculteur (parcours et arbres fruitiers...)
- Non-application des lois et des réglementations (abattage clandestin, colportage...)

Toutes ces contraintes mènent à :

- une agriculture SOCIALE non performante.
- Situation d'auto suffisance PRECAIRE.
- QUALITE des produits médiocre.



**FRAGILITE – MANQUE DE COMPETETIVITE
D'ou problème de DURABILITE**

Note: This note has not been edited. The views expressed in this summary note are those of the author and are not necessarily endorsed by or representative of IFPRI or of the cosponsoring or supporting organizations.